

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les dispositifs pour garantir le remplacement des enseignants absents au sein de l'académie de Nancy-Metz

Nancy, le 11/12/2024

L'académie de Nancy-Metz s'engage à améliorer constamment la gestion des remplacements de professeurs absents pour assurer la continuité pédagogique. Les dispositifs mis en place ont permis de limiter considérablement les annulations de cours, avec un taux de seulement 2,96%. Ces résultats sont très encourageants. Ce résultat s'appuie sur l'engagement croissant des enseignants, renforcé par le PACTE, qui incite à leur participation active aux remplacements. La réactivité des équipes de direction des établissements contribue également à cette réussite, en mettant en place une organisation efficace même face aux absences de dernière minute.

Malgré ces avancées, environ 3% des cours ne peuvent encore être remplacés, reflétant des défis spécifiques :

- **La formation des enseignants**, bien que majoritairement programmée hors temps scolaire, elle inclut des sessions essentielles (ex. : lutte contre le harcèlement) nécessitant des journées en présentiel.
- **Les absences liées aux sorties pédagogiques**, inévitables pour garantir l'ouverture culturelle des élèves, mais nécessitant une organisation pour minimiser leur impact.
- **Les absences pour raisons médicales**, particulièrement complexes à gérer en cas de notification tardive. Elles représentent environ 30 % des absences depuis la rentrée 2024.

Des dispositifs innovants pour renforcer le remplacement

Pour les absences de moins de 15 jours, le **dispositif de Remplacement de Courte Durée (RCD)**, s'appuyant sur le PACTE, permet aux enseignants volontaires de s'engager à hauteur des besoins et de leur disponibilité, à partir de **9 heures annuelles** minimum. Cette souplesse facilite les remplacements ponctuels, s'adapte aux disponibilités des enseignants et assure une rémunération proportionnelle à leur engagement.

Pour les absences de plus de 15 jours, les chefs d'établissement sollicitent les services académiques qui attribue les missions aux professeurs remplaçants disponibles (TZR numériques ou contractuels).

Service communication

Élise CURCIO, chargée de communication et relations publiques : 06 25 14 24 78
Sandra REIMBERGER, directrice de la communication : 06 19 28 28 24
Mél : communication@ac-nancy-metz.fr

9 rue des Brice
54000 NANCY

Retrouvez-nous



Une mobilisation élargie des personnels éducatifs (assistants d'éducation, CPE, professeurs documentalistes) peut être activée, en cas d'urgence.

Taux d'efficacité académique du remplacement

Depuis la rentrée, et à la faveur de recrutements dans le respect des schémas d'emplois, les taux d'efficacité se sont améliorés dans les 4 départements.

Meurthe-et-Moselle : **96,6%** (95,5% à la rentrée scolaire 2024)

Meuse : **91,2%** (90,2% à la rentrée scolaire 2024)

Moselle : **95,4%** (94,2% à la rentrée scolaire 2024)

Vosges : **98%** (96,8% à la rentrée scolaire 2024)

Ces chiffres témoignent d'un progrès notable, mais l'académie de Nancy-Metz reste déterminée à poursuivre ses efforts pour répondre à ces défis, tout en valorisant les dispositifs mis en place pour garantir à tous les élèves un enseignement continu et de qualité.

Service communication

Élise CURCIO, chargée de communication et relations publiques : 06 25 14 24 78

Sandra REIMBERGER, directrice de la communication : 06 19 28 28 24

Mél : communication@ac-nancy-metz.fr

9 rue des Brice
54000 NANCY

Retrouvez-nous

